

Date : AAAA/MM/JJ Dossier PTCI n° : \_\_\_\_\_

**Le Programme territorial de candidature à l'immigration effectue un suivi auprès des employeurs et des employés afin de :**

- s'assurer que le Programme fonctionne efficacement;
- veiller à ce que les modalités de l'accord tripartite soient respectées;
- contrôler la qualité du Programme;
- continuer d'améliorer le Programme.

Ce formulaire est un fichier PDF pouvant être rempli en ligne et envoyé par courriel; il peut également être imprimé, rempli à la main et envoyé par la poste ou par télécopieur aux coordonnées suivantes :

Programme territorial de candidature à l'immigration  
 Gouvernement du Yukon, Développement économique (F-1)  
 C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
 Télécopieur : 867-393-6228 • Courriel : [ynp.monitoring@gov.yk.ca](mailto:ynp.monitoring@gov.yk.ca)

Les renseignements fournis sont confidentiels et sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Si vous avez des questions au sujet de la collecte d'informations, contactez le coordonnateur de la LAIPVP/responsable des documents du ministère du Développement économique, au 867-667-5946, ou l'agent de la protection de la vie privée/directeur des finances, de l'administration et de l'informatique, au 867-667-5933.

Nom de l'employé		Signature de l'employé	
Nom de l'employeur ou de l'entreprise			
<input type="checkbox"/> Travailleur qualifié	<input type="checkbox"/> Employé stratégique	Date de l'approbation AAAA/MM/JJ	Date de début de l'emploi AAAA/MM/JJ

1) Vos **tâches et responsabilités** correspondent-elles à votre description de tâche et au contrat de travail?  Oui  Non

Commentaires :

2a) Vos **heures de travail** sont-elles conformes à celles convenues dans l'accord tripartite? Si non, pourquoi?  Oui  Non

2b) Êtes-vous appelé à faire des **heures supplémentaires**? Si oui, à quelle fréquence?  Oui  Non

Commentaires :

2c) Vos heures supplémentaires sont-elles **rémunérées** conformément à la [Loi sur les normes d'emploi](#)?  Oui  Non

3a) Votre **salaire** est-il conforme aux modalités de l'accord tripartite?  Oui  Non

3b) Toutes **les déductions** sont-elles conformes aux modalités de l'accord tripartite?  Oui  Non

Commentaires :

- 4) **Pour les candidats venus de l'étranger pour travailler au Yukon :** Votre employeur vous a-t-il remboursé vos frais de voyage?  Oui  Non

Commentaires :

- 5a) Avez-vous un endroit convenable où habiter?  Oui  Non  
5b) Votre employeur vous a-t-il aidé à trouver un logement convenable?  Oui  Non

Commentaires :

- 6a) Votre employeur vous a-t-il offert une assurance-maladie pendant vos trois premiers mois de résidence?  Oui  Non  
6b) Après trois mois de résidence, vous êtes admissible au Régime d'assurance-santé du Yukon.

[Avez-vous fait une demande?](#)

Oui  Non

Commentaires :

- 7a) En général, êtes-vous satisfait de vos conditions de travail?  Oui  Non  
7b) Connaissez-vous vos droits en tant que travailleur? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- [Travailler au Yukon – Guide pour les travailleurs étrangers – Droits et responsabilités en matière d'emploi](#)
- [Programme Emplois – clés en main](#)
- [Normes d'emploi du Yukon](#)
- [Loi sur la santé et sécurité au travail du Yukon et ses règlements d'application](#)
- [Loi sur les droits de la personne](#)

Commentaires :

- 7c) Avez-vous assisté à une séance d'orientation pour les nouveaux candidats? Si non, pourquoi?  Oui  Non  
7d) Avez-vous convenu d'une entente avec votre employeur ou signé un contrat autre que l'accord tripartite? Si oui, précisez.  Oui  Non

Commentaires :

8a) Êtes-vous au courant des services d'aide à l'établissement offerts dans votre collectivité?  Oui  Non  
(ex. : cours d'anglais ou de français, services gouvernementaux, services d'orientation, services de traduction, etc.)

8b) Avez-vous des questions ou des commentaires au sujet de votre emploi?  Oui  Non

Commentaires :

8c) Avez-vous d'autres questions ou commentaires?  Oui  Non

Commentaires :

9a) Avez-vous entrepris le processus de demande de résidence permanente? Si no, pourquoi?  Oui  Non

Commentaires :

**Vous devez présenter votre demande de résidence permanente entre trois et six mois après la signature de l'accord tripartite.** Où en êtes-vous dans le processus de demande de résidence permanente?

Commentaires :

9b) Quelle est la date à laquelle vous avez présenté votre demande? AAAA/MM/JJ

Suivi et remarques de l'évaluateur	
Commentaires :	
Examiné par	Date AAAA/MM/JJ

Si vous envoyez ce formulaire par courriel, veuillez suivre les instructions à l'écran.

Prenez soin d'imprimer une copie du formulaire pour vos dossiers, car il se pourrait que vous ne puissiez pas le sauvegarder une fois rempli.